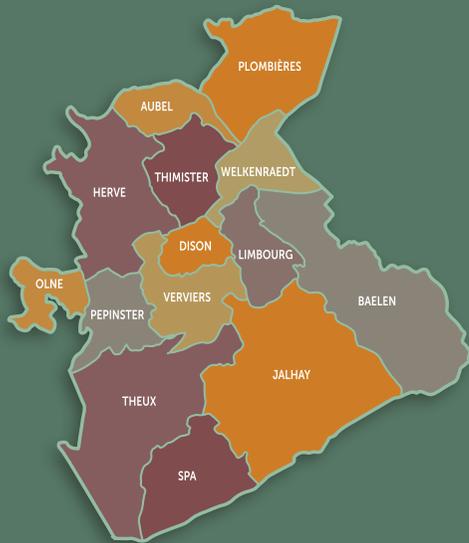


COMMENT NOUS SOLLICITER ?

- Un acteur de terrain du réseau nous contacte au sujet d'un bénéficiaire.
- Un premier rendez-vous est fixé dans un local du réseau. Lors de celui-ci une anamnèse et une analyse de la demande seront réalisées.
- Présentation de la demande en réunion d'inclusion hebdomadaire et validation ou non de celle-ci
- Démarrage du suivi en cas de réponse favorable



NOUS CONTACTER

i Permanences téléphoniques :
0471/05 52 13
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi et jeudi : de 9h à 11h
.....

☎ 0471/05 52 13
0478/98 68 17

☎ En interne à la CPFA :
681 - 682 - 683

✉ liaison.addictologie@fralex.be

Nos partenaires :



Avec le soutien de :



EQUIPE MOBILE LIAISON ADDICTOLOGIE



Clinique Psychiatrique des Freres Alexiens asbl

PRÉSENTATION

L'équipe mobile de liaison en addictologie est un projet visant à (ré)inscrire dans un trajet de soin toute personne ayant un diagnostic primaire de trouble.s mental. aux grave.s ou chronique.s directement liés à leur consommation de drogues illicites.

Ce projet cible une population qui échappe d'ordinaire au réseau de soin, afin de le lui rendre accessible et ainsi favoriser et optimiser la continuité.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'un coordinateur, d'un expert du vécu, d'une psychologue et de deux infirmiers, sous la supervision de deux psychiatres.

POUR QUI ?

- Toute personne présentant un(des) **trouble(s) psychiatrique(s)** chronique(e) directement lié(s) à la consommation de **drogues illicites**
- Agée de **18 ans** et plus
- Désireuse de travailler volontairement avec un agent de liaison

.....

Le suivi par l'équipe de liaison est gratuit.

Il n'y a pas de limitation de temps pour la prise en charge.

NOS MISSIONS

- Apporter des réponses à des besoins non couverts, soutenir le réseau existant
- Être garant du parcours du bénéficiaire et créer du lien
- Favoriser la continuité des soins
- Permettre que les soins de santé et les partenaires de réseau soient accessibles
- Être impliqué dans l'élaboration et le suivi du projet individuel du bénéficiaire